



## Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels des Pyrénées Atlantiques

Complexe de la République,  
Rue Carnot 64000 Pau  
Tél. : 09.80.56.75.07 ou 06.64.03.88.15  
[acepp.64@hotmail.fr](mailto:acepp.64@hotmail.fr), [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

### L'Acepp en partenariat avec l'Acepp 64 vous propose de participer à une formation – recherche- action de septembre 2014 à décembre 2015

## « Pour l'ouverture à tous et l'implication des parents »

Les nouveaux textes, en rendant obligatoire l'accueil de 10% **de familles pauvres** dans chaque Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), la convention d'objectif et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf pour la période 2013-2017 en inscrivant cet accueil comme **priorité pour les années à venir** créent un contexte favorable à un travail de la part des Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants sur les questions de **l'accessibilité et de la diversité** (mixité sociale et culturelle, handicap....).

Cependant, rendre l'accueil des enfants de familles pauvres et/ou ayant des besoins spécifiques effectifs (handicap..) implique de mettre en œuvre des dispositifs de formation car cela génère des **évolutions à la fois en terme de fonctionnement, de pratiques, de pédagogie.**

Ce dispositif est une recherche-action-formation dont la finalité est **d'accompagner les E A J E à engager des évolutions** autour de la **participation des**

**parents et de l'accueil de toutes les familles** par une **démarche participative et un travail en réseau.**

Ce dispositif s'inscrit dans une **démarche** qui associe parents (bénévoles élus pour les associations) et professionnels et prend en compte les problématiques spécifiques de chaque établissement d'accueil de jeunes enfants.

Cette démarche de formation qui doit donner lieu à des **expérimentations** de la part des établissements d'accueil de jeunes enfants implique une **participation active** des participants et nécessite l'adhésion et l'engagement des différents acteurs de chaque lieu d'accueil.

La réflexion et les expérimentations réalisées seront présentées au cours de **forums départementaux** auxquels seront associés les partenaires institutionnels CAF, PMI Conseil Général...

## Objectifs

- Ⓢ Permettre aux établissements d'accueil de jeunes enfants de s'engager dans une démarche d'ouverture à toutes les familles et de renforcer la place des parents
- Ⓢ Construire une réflexion sur les questions d'ouverture à tous et d'implication des familles
- Ⓢ Créer et expérimenter des pratiques pour progresser sur ces axes

## Public

- Ⓢ Cette formation s'adresse aux professionnels et aux parents des établissements d'accueil de jeunes enfants associatifs ou gérés par une collectivité.

L'inscription dans ce dispositif implique la participation d'au moins un bénévole élu (*pour les associations*) et d'au moins un salarié aux divers regroupements durant toute la durée de la formation.

## Contenus et déroulement de la formation

Cette formation d'une durée de 12,5 jours (85 h) de septembre 2014 à décembre 2015, comprendra des temps de formation sur site et groupées.

- Ⓢ **Des formations sur sites regroupant parents - bénévoles élus - professionnels :** (5 demi-journées de 3 h, 15 h) deux en 2014 et trois en 2015

Les dates des formations sur site seront arrêtées avec l'EAJE et l'intervenante.

Afin de permettre une prise en compte de la problématique propre de chaque EAJE et du projet que les équipes souhaitent mettre en œuvre, des formations auront lieu dans chaque structure. Elles permettront aux parents et professionnels d'analyser ensemble l'activité de l'EAJE et de son environnement et d'approfondir les contenus des formations groupées.

Lieu de formation : dans les locaux de l'établissement d'accueil des jeunes enfants.

- Ⓢ **Les formations groupées réunissant parents - bénévoles élus - professionnels :** (10 jours de 7 h, 70 h)  
3 jours en 2014 : samedi 15 novembre 2014, le vendredi 12 et samedi 13 décembre 2014,  
7 jours en 2015 (le calendrier sera fixé au plus tard début décembre 2014).

### Les contenus seront les suivants :

- Les évolutions du contexte et les attentes des familles.
- L'accueil des familles les plus démunies : leviers en termes de projet, de fonctionnement, de pratique et de pédagogie
- Le sens et l'intérêt de la collaboration parents- professionnels
- Les représentations et postures vis-à-vis des parents, notamment les plus vulnérables (rôle des représentations dans la communication avec des parents, relativité des valeurs éducatives)
- Le projet social, le lien avec l'environnement et les partenaires

Lieu de la formation : dans les locaux de l'Acepp 64 à Pau.

## Inscription et renseignements divers

L'**inscription** est attendue dès que possible et au plus tard le 12 septembre 2014 auprès de l'ACEPP 64.

**Responsable départementale** : Louissette Flécheau, Coordinatrice de l'ACEPP 64  
Complexe de la République, rue Carnot 64000 Pau (Tél. : 09 80 56 75 07 ou 06 64 03 88 15, [acepp.64@hotmail.fr](mailto:acepp.64@hotmail.fr)).

L'Acepp est l'organisme de formation : Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels  
29, rue du Charolais 75012 Paris Tél. 01.44.73.85.20 déclaré en préfecture de région Ile de France sous le n° 117 507 333 75 (Siret : 391 981 842 00027).

Responsable pédagogique de la formation : Emmanuelle MURCIER, responsable secteur « parentalité, respect de la diversité/handicap » de l'ACEPP.

Formatrice : Michelle Clausier formatrice à l'ACEPP a développé une expertise sur les questions de parentalité et pédagogie de la diversité. Elle est titulaire des diplômes d'éducatrice spécialisée et de responsable d'un établissement d'accueil de jeunes enfants.

### Coût pédagogique

- ② **3.000 € pour les deux années de formation facturés prorata temporis.**
- ② **Pour les associations adhérentes à Uniformation appliquant la convention collective des acteurs du lien social et familial (ALIFSA)**, une demande de financement groupée pour 6 lieux d'accueil (comprenant le coût pédagogique, frais de déplacement et repas) sera faite par l'ACEPP 64 dès votre inscription reçue.
- ② **Pour les associations n'appliquant pas la convention collective des acteurs du lien social et familial**, la prise en charge de cette formation est possible par votre OPCA. Nous vous invitons à vérifier avant le démarrage de la formation les modalités de prise en charge auprès de celui-ci.

Une convention de formation vous sera communiquée dès réception du bulletin d'inscription.

Pour toute question relative au financement, contactez Sidonie MORCHOINE ([sidonie.morchoine@acepp.asso.fr](mailto:sidonie.morchoine@acepp.asso.fr), ☎ 01.44.73.85.21)



**Association des Collectifs Enfants  
Parents Professionnels des Pyrénées  
Atlantiques**  
Complexe de la République,  
Rue Carnot 64000 Pau  
Tél. : 09.80.56.75.07 ou 06.64.03.88.15  
[acepp.64@hotmail.fr](mailto:acepp.64@hotmail.fr), [www.acepp.asso.fr](http://www.acepp.asso.fr)

## **BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION « Pour l'ouverture à tous et l'implication des parents »**

**à renvoyer par voie postale à l'Acepp 64  
dès que possible  
et au plus tard le 12 septembre 2014**

### **Association ou Etablissement d'accueil de jeunes enfants géré par une collectivité**

**Nom** \_\_\_\_\_  
**Adresse** \_\_\_\_\_  
**Tél. :** \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
**Personne contact** \_\_\_\_\_

➔ Pour les associations appliquant la convention collective des acteurs du lien social et familial :  
Précisez votre numéro d'Adhérent à Uniformation : \_\_\_\_\_

### **Inscrit les personnes suivantes à la formation**

**Le(s) bénévole(s) élu(s) ou parent(s) suivant (s) :**

Précisez les noms, prénoms, fonction

---

---

---

**Le(s) salarié(s) suivant(s) :**

Précisez les noms, prénoms, fonction

---

---

---

Date

Nom et signature du responsable  
Cachet